



**HAL**  
open science

## Douceur et ironie à la Renaissance, à propos d'une analyse de Jean Sturm

Véronique Montagne

► **To cite this version:**

Véronique Montagne. Douceur et ironie à la Renaissance, à propos d'une analyse de Jean Sturm .  
Réforme, Humanisme, Renaissance, 2012, 74, pp.25-40. hal-01265316

**HAL Id: hal-01265316**

**<https://hal.science/hal-01265316>**

Submitted on 13 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Douceur et ironie à la Renaissance : à propos d'une analyse de Jean Sturm

Véronique Montagne  
Université Nice Sophia Antipolis  
Laboratoire CNRS/ BCL / UMR 7320

Dans son ouvrage philologique intitulé *In partitiones oratorias Ciceronis dialogi duo* et initialement paru à Strasbourg, chez Crato Mylius, en mars 1539<sup>1</sup>, le dialecticien humaniste Jean Sturm<sup>2</sup> commente les *Partitions oratoires* de Cicéron<sup>3</sup>. Ce commentaire, qui s'inscrit dans l'abondante production des enseignants du Gymnase de Strasbourg<sup>4</sup>, se présente comme un dialogue didactique mettant en scène les deux pédagogues que sont Jean Sturm et Bartholomé Masson, dit Latomus, humaniste d'origine allemande : Bartholomé Latomus pose les questions et Jean Sturm fournit les réponses.

Comme il le fera pour d'autres œuvres de Jean Sturm, Valentin Erythraeus en propose une présentation tabulaire, intitulée *Σχηματισμοί [Schematismoi], hoc est Tabulae quaedam Partitionum oratoriarum Ciceronis & quatuor dialogorum Ioan. Sturmii in easdem*. L'ouvrage, initialement paru à Strasbourg, en septembre 1547 est réédité à Paris, en 1548, en 1552 et en 1558 chez Thomas Richard, puis à nouveau à Strasbourg en 1560 : dans cette édition de 1560, Valentin Erythraeus ajoute les remarques de Joachim Camerarius l'Ancien et de Philippe Melanchthon à celles de Jean Sturm.

L'une des *tabulae* proposées par Valentin Erythraeus est intitulée « De suavi dicendi forma »<sup>5</sup>. Elle reprend la réflexion que Jean Sturm consacre à la catégorie stylistique du « doux » dans son *In partitiones oratorias Ciceronis dialogi duo*<sup>6</sup>. Or, parmi les éléments que cite Jean Sturm, et son élève Valentin Erythraeus, et à côté des fables ou de la prosopopée, figure l'*ironia*. Celle-ci est placée dans un ensemble de procédés qui mettent en jeu l'*ethos* du locuteur et qui lui servent à se concilier son interlocuteur : certains consistent à se rabaisser soi-même ou à exalter son interlocuteur, les autres relèvent d'une conformation du discours qui signale un esprit aimable et bienséant. Dans cette dernière catégorie, on trouve ainsi les *asteia* et l'ironie, procédé auquel nous nous intéressons ici.

L'ouvrage de Dilwyn Knox, intitulé *Ironia medieval and Renaissance ideas on irony*<sup>7</sup>, constitue un recensement érudit des différentes approches de la notion, telle qu'elle est alors

---

<sup>1</sup> Voir Jean Rott, « Bibliographie des œuvres imprimées du recteur strasbourgeois Jean Sturm (1507-1589) », *Investigationes historicae*, éd. M. de Kroon et M. Lienhard, t. II, Strasbourg, Oberlin, 1986, p. 471-559.

<sup>2</sup> Sur cet auteur, je me permets de renvoyer à quelques-unes de mes réflexions : « Jean Sturm & Valentin Erythraeus ou l'élaboration méthodique d'une topique dialectique », *BHR*, t. LXIII, 2001, n°3, p. 477-509 ; « Le *De suavi dicendi forma* de Jean Sturm : notes sur la douceur du style à la Renaissance », *BHR*, t. LXVI, 2004, n°3, p. 541-563 ; « La disposition du dialogue à la Renaissance : notes sur un commentaire de Jean Sturm (1548) », Colloque international « Artes renaissances », Univ. Rennes 2, 15 au 17 novembre 2007, à paraître ; « Les contours de la douceur à la Renaissance : les commentaires de Jean Sturm (1507-1589) », Actes du colloque international, « De la douceur en littérature, de l'Antiquité aux siècles classiques », Nice, 26-28 mai 2009, à paraître ; « Notes sur l'éloquence chez Johannes Sturm (1507-1589) », Journée d'études « La naissance des académies protestantes (Lausanne, 1537 et Strasbourg, 1538 – Genève, 1559) », Clermont-Ferrand, 11-12 juin 2010, à paraître.

<sup>3</sup> Les rééditions du texte sont nombreuses : 1539 (Paris, M. de Vascosan) ; 1540 (Strasbourg, C. Mylius), 1542 (Paris, M. de Vascosan), 1543 (Paris, Tiletanus et J. de Roigny). L'ouvrage est augmenté en 1545 et paraît à Strasbourg sous le titre *In partitiones oratorias Ciceronis dialogi quatuor*. Les rééditions sont nombreuses : 1545 (Paris, M. de Vascosan), 1546 (Paris, Ch. Wechel), 1547 (Paris, T. Richard), 1547 (Paris, M. du Puys), 1549 (Paris, M. de Vascosan), 1549 (Strasbourg), 1552 (Lyon, M. de Vascosan), 1554 et 1556 (Paris, T. Richard), après 1557, en 1558, 1559, 1565, 1593, 1597 et 1623 (Strasbourg).

<sup>4</sup> Voir Miriam Usher Chrisman, « L'imprimerie à Strasbourg », *Strasbourg au cœur religieux du XVI<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque international de Strasbourg du 25 au 29 mai 1975, Strasbourg, Istra, 1977, p. 566.

<sup>5</sup> *Σχηματισμοί [Schematismoi], hoc est Tabulae quaedam Partitionum oratoriarum Ciceronis & quatuor dialogorum Ioan. Sturmii in easdem*, Argentorati, Crato Mylius, 1560, p. 33.

<sup>6</sup> Voir le *Johannis Sturmii in partitiones oratorias Ciceronis dialogi duo*, Paris, Vascosan, 1542, f°24 v°-26 r°.

<sup>7</sup> Dilwyn Knox, *Ironia medieval and renaissance ideas on irony*, Brill, Leiden, 1989.

appréhendée. Il n'est pas question de prétendre ici à une telle exhaustivité, mais de proposer quelques considérations sur la figure, ou le trope, pour préciser quelle place lui accorde Jean Sturm dans sa réflexion philologique et pédagogique, et conséquemment, de comprendre quelles relations se tissent entre l'ironie et l'*ethos* de la douceur.

## 1. L'héritage de la rhétorique ancienne

Comme Valentin Erythraeus le précise dans la préface des *Tabulae*, les notions que Jean Sturm utilise dans son commentaire viennent, bien sûr, essentiellement de Cicéron, mais aussi d'Hermogène ou d'Aristote. En l'occurrence, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de traiter de l'ironie, c'est Cicéron qui est la source principale de réflexion, et plus spécifiquement le passage des *Partitions oratoires* qui suit :

Le discours qui émeut surtout est celui qui [...] laisse voir que le caractère de l'orateur même mérite d'exciter la sympathie. Il produit cet effet, soit en marquant un jugement et un cœur humain et généreux, soit en usant d'un artifice de langage, quand, pour élever quelqu'un ou se rabaisser lui-même, on sent qu'il dit d'une façon et pense d'une autre, et cela plus par courtoisie que par mensonge.<sup>8</sup>

L'ironie définie ici par Cicéron est urbaine, liée à la courtoisie et à l'affabilité bienveillante. Dans le livre II du *De oratore*, le rhéteur classe l'antiphrase parmi les procédés qui relèvent de la « plaisanterie de mots »<sup>9</sup>. Il évoque aussi une « raillerie continue », toujours considérée comme un procédé plaisant :

C'est une ironie [*dissimulatio*] spirituelle que de déguiser sa pensée, non plus en disant le contraire de ce qu'on pense, comme dans l'exemple que j'ai cité plus haut de Crassus à l'égard de Lamia, mais en s'appliquant, par une raillerie continue, dissimulée sous un ton sérieux, à dire autre chose que ce qu'on pense.<sup>10</sup>

Les maîtres incontestés du maniement de l'ironie sont, selon Cicéron, « Émilien, [le] second Africain » et bien sûr « Socrate » qui « y déployait plus d'agrément et de grâce que personne ». Pour Cicéron, « ce genre est tout à fait de beau goût ; le piquant s'y joint à la gravité ; il convient également à la façon de parler des orateurs et à la conversation familière des gens du monde »<sup>11</sup>.

Enfin, dans le livre III du *De oratore*, Cicéron aborde l'ironie ou *dissimulatio* dans le cadre des procédés contribuant à l'amplification. Là encore, le côté plaisant de l'ironie, telle qu'elle se présente dans la conversation courante, est mis en évidence :

Nous avons aussi la dissimulation, qui, mieux que les autres figures, rampe, si j'ose ainsi parler, jusque dans les cours ; elle dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre et elle est très agréable dans un discours, lorsqu'elle est traitée sur un ton, non pas oratoire mais familier.<sup>12</sup>

On aura noté cette opposition, latente, entre deux types d'ironie : celle de l'orateur d'une part, celle de la conversation familière d'autre part<sup>13</sup>. L'ironie de l'*oratio* n'est pas celle du *sermo* : comme Cicéron le fait observer, quand l'orateur fait « entendre et comprendre le contraire de ce qu'il dit », il s'agit alors pour lui de manifester « la grandeur de l'éloquence »<sup>14</sup>. L'ironie est un procédé, parmi d'autres, qui sert cette grandeur. L'ironie du *sermo*, au contraire, est familière et plus plaisante que la précédente puisque les enjeux n'y sont pas les mêmes.

<sup>8</sup> Cicéron, *Divisions de l'art oratoire*, Paris, Les Belles-Lettres, 1990, V, 21-22, p. 10-11.

<sup>9</sup> Cicéron, *De l'orateur*, II, Paris, Les Belles-Lettres, 1966, § 262, p. 116-177.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*, § 270, p. 120-121.

<sup>12</sup> Cicéron, *De l'orateur*, III, Paris, Les Belles-Lettres, 1971, § 203, p. 84.

<sup>13</sup> Sur la notion de conversation, voir Peter Burke, « The Renaissance dialogue ». *Renaissance studies*, vol. 3, n° 1, mars 1989, p. 4 ; R.I. Vulcan, *Savoir et rhétorique dans les dialogues français entre 1515 et 1550*, Paris, Lit. Verlag, 1994, p. 47 ; Marc Fumaroli, « Le genre des genres littéraires : la conversation », *Lieux de mémoire*, t. III, 1992, p. 679-743.

<sup>14</sup> Cicéron, *L'orateur*, XL-XLI, Paris, Les Belles-Lettres, 2002, § 137-139, p. 49-50.

Cette approche est diversement représentée chez les autres maîtres de Jean Sturm. Ainsi, quand il aborde l'ironie, Aristote en parle-t-il lui aussi différemment selon le contexte dans lequel le procédé est utilisé. Le terme peut avoir des connotations mélioratives : « l'ironie est plus digne de l'homme libre que la bouffonnerie ; par le rire, l'ironiste cherche son propre plaisir ; le bouffon celle d'autrui ». Il peut aussi être tenu pour un procédé déplaisant et le Stagirite considère ainsi qu'on peut se fâcher par exemple « contre ceux qui opposent l'ironie à nos préoccupations sérieuses, l'ironie ayant quelque chose de méprisant »<sup>15</sup>.

Dans *Les catégories stylistiques du discours*, Hermogène aborde l'ironie lorsqu'il évoque la « vigueur », l'une des « catégories qui font la grandeur, l'ampleur et l'autorité du discours »<sup>16</sup>. Le rhéteur lie l'ironie à l'*ethos* : « Que rien n'empêche l'*ethos* de produire aussi de la véhémence, toute ironie le montre »<sup>17</sup>. Dans l'exemple qu'il propose, l'ironie rend véhémement une remarque d'ordre éthique :

Par exemple : « quel est l'état de vos affaires avec d'honnêtes gens comme ceux-là ? » et encore : « elle a fait de toi cette belle statue et cet excellent acteur de troisième ordre ».<sup>18</sup>

La classification de la figure dans la catégorie de la « vigueur » ainsi que l'exemple proposé montrent que, pour Hermogène, l'ironie n'a pas d'affinités avec la notion de douceur. Le rhéteur ajoute ainsi plus loin qu'il « n'y a pas de modération [...] dans l'ironie »<sup>19</sup>. L'ironie est également mise en relation avec la sévérité, sous-catégorie de « discours sincère ». La sévérité se caractérise par les pensées de la « réprobation » et consiste, par exemple, à énoncer « les services qu'on a rendus pour reprocher qu'il ne leur a été reconnu aucun ou très peu de mérite »<sup>20</sup>. La sévérité peut être directe, comme dans ce dernier exemple, ou « venir de pensées qui paraissent avoir une certaine modération »<sup>21</sup>, comme cela peut se produire avec l'ironie. Ce procédé, dans lequel « le contraire [sert] à montrer son contraire », est ainsi « un facteur de sévérité »<sup>22</sup>, même si le degré de réprobation peut être variable selon les cas car, pour Hermogène, « toute ironie n'a pas une égale sévérité »<sup>23</sup>.

## 2. La perception de l'ironie à la Renaissance

Chez les contemporains de Jean Sturm, il semble que l'ironie soit associée à des effets plutôt rudes. Dans le corpus des 155 textes de la Renaissance que comprend la base de données Frantext, le mot « ironie »/ « yronie »<sup>24</sup> - attesté depuis le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup> -, n'apparaît pas. En revanche, deux textes - les *Essais* de Montaigne et *Le Laquais* de Larivey -, comportent une occurrence de l'adjectif « ironique »<sup>26</sup> et un exemple de l'adverbe « ironiquement ». Les deux termes sont pareillement connotés de façon péjorative :

1) Et comme si chacun voyoit en moy aussi clair que je fay, au lieu de me tirer arriere de l'accusation, je m'y avance et la renchery plustost par une confession **ironique** et moqueuse.<sup>27</sup>

<sup>15</sup> Aristote, *Rhétorique*, Paris, Le livre de Poche, 1991, III, 1419b et II, 1379b.

<sup>16</sup> Hermogène, *Les catégories stylistiques du discours*, in *L'art rhétorique*, éd. Michel Patillon, L'Âge d'homme, 1997, p. 346.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 375.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 445.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 457, 462.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 461-462.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 464.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 463.

<sup>24</sup> La forme « yronie » est attestée depuis le Moyen Français ; « ironie » est attesté à partir de 1552 (Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Basel, R.G.Zbinden und Co, 1959, t. IV, p. 814).

<sup>25</sup> Voir le *Trésor de la langue française informatisé*, article « ironie ».

<sup>26</sup> L'adjectif apparaît d'abord sous la forme « yronique », dans *Le grand et vrai art de pleine rhétorique* (1521) de Pierre Fabri, puis sous la forme « ironique » avec Montaigne.

<sup>27</sup> Michel de Montaigne, *Essais* [1592], Paris, PUF, 1965, t. 2, livre 3, p. 1044. Souligné par nous, comme dans l'exemple qui suit.

2) MAURICE. Vo's n'estes saint non plus que les autres ; je vous cognois estre de ceux qui veulent estre entendus aux signes seulement.

LUCIAN. Tu parles fort **ironiquement** ; toutesfois tu ne doibs prendre en mauvaise part ce que je te dy, car tu sçais que mea interest t'enseigner bons preceptes.<sup>28</sup>

Dans le premier exemple, la coordination de « ironique » avec « moqueuse » confirme que les connotations du premier adjectif sont assez péjoratives. Dans le second exemple, le fait de parler « ironiquement » semble placer l'entretien sur le terrain de la polémique et impliquer que le personnage désigné sous le nom de Maurice prenne « en mauvaise part » les propos de son interlocuteur, ce que contredit ici, ponctuellement, l'adverbe concessif « toutefois ».

Dans *Les épithètes* (1571) de Maurice de La Porte, il n'y a aucune entrée pour le mot « ironie ». En revanche, il existe un article intitulé « dissimulation », synonyme régulier du mot « ironie »<sup>29</sup>, notamment utilisé par Cicéron<sup>30</sup> et sous lequel apparaissent les adjectifs « fauce, masquee, feinte, couverte, desguisee, blandissante, traitresse, courtisanne, tapinoise » ou encore « secreta, ironique, moqueuse »<sup>31</sup>. La présence de l'adjectif « ironique » dans cette liste confirme le lien synonymique ou para-synonymique entre « dissimulation » et « ironie ». Par ailleurs, les adjectifs retenus permettent de constater que la notion est associée à des procédés incisifs et que la dissimulation/ ironie est liée à la fausseté et éventuellement à la moquerie. Dans sa *Rhétorique française*, Antoine Fouquelin associe pareillement ironie et moquerie, en illustrant le procédé de l'ironie par des exemples où un locuteur « se moque » ou « se gabe » de son interlocuteur<sup>32</sup>.

Le lien entre ironie et douceur ne semble donc pas aller de soi, du moins *a priori*... De fait, dans l'édition tabulaire du commentaire de Jean Sturm, telle qu'elle se présente en 1560, où Valentin Erythraeus rapporte les considérations de Philippe Melanchthon sur le thème de la *suavitas*<sup>33</sup>, ce dernier évoque alors notamment les douces métaphores (« *metaforas dulces* »), mais aucunement l'ironie. De la même façon, dans sa lettre datée du six décembre 1426 et intitulée *De suavitate dicendi*<sup>34</sup>, Georges de Trébizonde, qui présentait déjà les caractéristiques de la *suavitas*, souligne entre autres choses l'importance de la *varietas*, mais non celle de l'ironie. Il est vrai qu'il s'inspirait essentiellement du rhéteur Hermogène qui, nous l'avons vu plus haut, ne considère pas l'ironie comme un procédé spécifiquement « doux ».

Cet effet acerbe semble du reste perçu comme prédominant dans les approches modernes : ainsi, dans son article intitulé « Problèmes de l'ironie », Catherine Kerbrat-Orecchioni fait-elle observer que « l'ironie est foncièrement dévalorisante » et qu'elle « consiste généralement à décrire en termes valorisants une réalité qu'il s'agit de dévaloriser »<sup>35</sup>. Dans son étude de la rhétorique calviniste, Olivier Millet souligne lui aussi l'éventuelle violence du procédé, son pouvoir coercitif en le considérant comme l'une des principales caractéristiques du style prophétique<sup>36</sup>.

### 3. Un procédé aux effets variés

Mais le procédé est loin d'être univoque, on l'aura compris en lisant ces approches variées, tout particulièrement celle de Cicéron. Dans un chapitre de *l'Histoire de la rhétorique dans l'Europe*

<sup>28</sup> Pierre Larivey, *Le Laquais*, 1579, Paris, Nizet, 1987, p. 125.

<sup>29</sup> Voir Michel Le Guern, « Éléments pour une histoire de la notion d'ironie », *L'ironie, Linguistique et sémiologie* n°2, Presses universitaires de Lyon, p. 50.

<sup>30</sup> Voir *supra*.

<sup>31</sup> Maurice de La Porte, *Les épithètes, livre non seulement utile à ceux qui font profession de la poésie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition française*, Paris, Buon, 1571, f° 86 v°.

<sup>32</sup> Antoine Fouquelin, *La rhétorique française, Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le livre de poche, 1990, p. 361.

<sup>33</sup> Voir *supra*.

<sup>34</sup> *Collectanea Trapezuntiana, texts, documents and bibliographies of Georg of Trebizond* edited by John Monfasani, Medieval & Renaissance texts, Binghamton-New York, 1984, p. 225-232.

<sup>35</sup> Catherine Kerbrat-Orecchioni, « Problèmes de l'ironie », *L'ironie, Linguistique et sémiologie* n°2, Presses universitaires de Lyon, p. 12.

<sup>36</sup> Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, étude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992, p. 342-343.

moderne, intitulé « L'apogée de la rhétorique humaniste (1500-1536) », Jean-Claude Margolin fait de l'Éloge de la folie d'Érasme un exemple particulièrement remarquable de stratégie ironique, en soulignant cette complexité de la démarche :

Irréductible à une « figure » de rhétorique, à un « genre » littéraire, à une modalité de la pensée, obéissant à des lois générales, mais malléable et docile à l'humeur et à la forme d'esprit de son utilisateur, réfractaire à l'émotion véritable et à l'angoisse, cruelle à son heure, mais d'une cruauté qui n'est jamais gratuite mais qui vise souvent à sourire et à faire sourire des défauts d'autrui (ou de ses propres faiblesses dans l'auto-ironie), complaisante à la tonalité ou au style ludiques dont elle assume le régime et les effets, l'ironie triomphe incontestablement dans ces *jocoseria* [...] dont l'*Encominum Moriae* [...] est choisi ici comme paradigme.<sup>37</sup>

Dans cette remarque, Jean-Claude Margolin souligne aussi une difficulté à laquelle se sont confrontés les rhétoriciens de l'Antiquité, laquelle consiste à déterminer si l'ironie doit être considérée comme une figure macro-textuelle (« figure ») ou micro-textuelle (« trope »). Ce questionnement est présent dans l'*Institution oratoire* de Quintilien, qui souligne à deux reprises le problème du classement de l'ironie avant de reléguer la question au rang des arguties<sup>38</sup>. Dans le dernier chapitre du livre VIII de son *Institution*, il considère l'ironie comme un trope, c'est-à-dire comme « un changement au moyen duquel on transpose un mot ou une locution, de sa signification propre dans une autre, pour lui donner plus de force »<sup>39</sup>. L'ironie est alors considérée comme une forme d'allégorie. Cette « étrange » classification, pour reprendre le qualificatif de Michel Le Guern<sup>40</sup>, s'explique par le fait que Quintilien considère l'allégorie comme une « inversion », dont l'objet « est de présenter un sens autre que celui qui résulte des paroles, ou même un sens tout à fait opposé »<sup>41</sup>. Dans le livre IX de l'*Institution oratoire*, Quintilien classe l'ironie dans les figures de pensée, comme « forme de langage éloignée de la tournure ordinaire et de celle qui se présente d'abord à l'esprit », en soulignant que la forme du procédé reste la même :

L'ironie donc qui est une figure de pensée, diffère peu, quant au genre, de l'ironie considérée comme trope, puisque, dans l'une comme dans l'autre, il faut entendre le contraire de ce qui se dit.<sup>42</sup>

La différence entre l'ironie-trope et l'ironie-figure tient à l'ampleur du procédé : l'ironie-figure se rapproche des figures macro-structurales, étendues à tout un discours (voire à toute une vie si l'on pense à Socrate<sup>43</sup>) tandis que le trope est plus bref. L'autre différence est que l'ironie-trope affiche son dessein tandis que l'ironie-figure le dissimule :

Le trope se montre plus à découvert, et quoiqu'il exprime un sens et en sous-entende un autre, le véritable n'y est point déguisé ; presque tout y est clair et direct. [...] Dans la figure, au contraire, il règne un dessein de feindre qu'on n'avoue pas, mais qui est apparent. Là ce sont des mots qui remplacent des mots, ici c'est un sens continu qu'on substitue à un autre sens.<sup>44</sup>

C'est donc la succession d'ironies-tropes qui forment la figure de l'ironie<sup>45</sup>.

Le raisonnement est le même dans *La rhétorique française* de Fouquelin, où l'ironie est classée parmi les tropes, mais où l'auteur identifie aussi un type d'ironie « filée » : « Aucunesfois l'Ironie est multipliée et continuée ». Pour lui, il s'agit toujours de tropes :

---

<sup>37</sup> Jean-Claude Margolin, « L'apogée de la rhétorique humaniste (1500-1536) », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, PUF, 1999, p. 212.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p.173.

<sup>39</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, Paris, Panckoucke, 1932, t. 4, livre VIII, p. 125.

<sup>40</sup> Michel Le Guern, art. cit., p. 50.

<sup>41</sup> Quintilien, *op. cit.*, p. 151.

<sup>42</sup> *Ibid.*, t. 4, livre IX, p. 171.

<sup>43</sup> Voir Dilwyn Knox, *op. cit.*, p. 97 *sqq.* ou Bruno Roger-Vasselín, *Montaigne et l'art de sourire à la Renaissance*, Nizet, Saint-Genouph, 2003, p. 293 *sqq.*

<sup>44</sup> Quintilien, *op. cit.*, t. 4, livre IX, p. 223.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 225.

Et toutefois l'ornement de Rhétorique n'est point changé, en sorte que cette manière d'Ironie continuée doive être appelée figure, mais plutôt nous dirons que ce sont plusieurs Tropes continués, et non un seul : comme si plusieurs Métonymies étaient mises ensemble, l'ornement ne serait changé, et ne dirait-on que ce fût une figure, mais plutôt un Trope multiplié.<sup>46</sup>

#### 4. Les formes micro-textuelles de l'ironie

##### 4.1. Ironie verbale

Or les tropes qui constituent la figure de l'ironie sont extrêmement divers. Dans l'*Institution oratoire*, Quintilien cite ainsi quelques procédés d'ordre linguistique, comme le « sarcasme », l'ἄστεϊσμός ou « urbanité », l'antiphrase ou encore la parabole<sup>47</sup>. Le sarcasme est « une ironie définie par les rhéteurs grecs par ses moyens d'expression plutôt que par son contenu ou son objet ». Il peut ainsi s'agir d'une « contraction du visage qui fait entrevoir les dents ». Les Latins en font un équivalent de l'*epicertomesis* ou du chleuasme<sup>48</sup> et y voient « une façon de signifier des “laideurs” ». L'*asteismos* ou urbanité est, selon les rhéteurs grecs, « une façon de se dénigrer, en faisant de l'ironie sur soi-même », « une feinte réticence ou un oubli simulé » ou encore « une manière d'exprimer le contraire de ce qui est ou de ce que l'on pense »<sup>49</sup>. L'antiphrase consiste à « énoncer le contraire de ce que l'on pense ». Le « παροιμία » désigne le « proverbe dont on peut faire un usage spirituel »<sup>50</sup>. Dans le livre X de l'*Institution oratoire*, Quintilien cite également l'antiphrase<sup>51</sup> en illustrant le procédé par des exemples qui la rapprochent, voire la confondent, avec la prétéition<sup>52</sup>.

Dans *Le grand et vrai art de pleine rhétorique* (1521), Pierre Fabri étudie assez longuement la figure de l'ironie en distinguant plusieurs manières de l'exprimer :

Yronie se commect en plusieurs manières : l'une par antefrasis de paour de offencer les auditeurs, ou par non estre long, ou par la difficulté, ou pour l'incredibilité, ou pour la honte, ou nous diron de telle chose se taire ou n'en daigner ou voulloir ou n'en sçavoir parler, et ce nonobstant, briefvement et couvertement, nous le dison, comme en disant : « Je ne vueil ja racompter comme Cathilina s'est gouverné en son magistrat ; j'auroye honte de dire les injustices et domages qu'il a faiz aulx simples gens. Je vous prie que je me taise de ses yvrogneses ; je n'auroye point d'honneur, et luy encore moins, de parler des enfans de ceste ville qu'il a perdus ; » et de chacun en racompter quelque peu et brief, comme : « Je ne luy daigneroie dire qu'il a tué Catoce, nonobstant je vous prie que vous me donnez licence d'en dire quelque peu de ses malices. Il a fait, etc., et encores beaucoup d'aultres mauulx que je laisse et que je diroye se j'avoys temps. Encor ay ge paour d'en dire trop, mais, par ce que j'ay dit, vous pouvez assez entendre aux aultres choses comme il se est gouverné. »

L'autre maniere se fait par repugnance, quasi faisant conclusion de premisses contraires, comme en disant : « Or soit ainsi que il y ait en telles parolles quelque peu de honte ; il y en a beaucoup en tes sentences et encor plus en tes faiz. »

Item : « Or mettons le cas que tu m'as donné ce qui n'est pas tien et que de toy je tien ma vie ; gouverne toy doresnavant comme tu voudras ; fay ta volonté, il me suffit de te congnoistre. »

L'aultre maniere se fait par louenge, en disant : « Haa ! que tu es homme de bien ! Je suis joyeux que tu l'as tué et desrobé. Jamais homme ne fist plus villainement ; tu es ung bon larron, ung bon meurdrier, ung bon crocheteur. »

L'aultre se fait par confession non prejudiciable, en disant : « Maistre Michault, vous avez conclud a l'encontre de vostre partie tout ce qu'il desiroit, vous avez confessé ce qu'elle eust eu grant peine de prouver. Il ne reste que donner sentence pour vous a son prejudice. »

<sup>46</sup> Antoine Fouquelin, *op. cit.*, p. 363.

<sup>47</sup> Quintilien, *op. cit.*, t. 4, livre VIII, p. 157-159.

<sup>48</sup> Voir *infra*.

<sup>49</sup> Le terme évoque ce qu'on appelle l'astéisme en français moderne, c'est-à-dire « un badinage délicat et ingénieux par lequel on loue ou l'on flatte avec l'apparence même du blâme ou du reproche » (Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977, p. 150).

<sup>50</sup> *Ibid.*, t. V, note VI, 57-59, p. 300-301.

<sup>51</sup> Quintilien, *op. cit.*, t. 4, livre IX, p. 227-229.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 225.

L'autre maniere de yronie se fait par permission, en disant : « Se tu dis qu'il est beau, fort et rade, adjouste et encor, s'il te plaist, larron, meurdrier, etc., et se tu dis que l'en le doit envoyer en exil, j'en suis bien de ton oppinion, pourveu qu'il soit attaché par le col demy pied prez de une boyse carree, les plantes des piedz au vent. »

L'autre maniere de yronie se fait par mocquerie, en disant : « Ce vaillant home Gaultier, j'ai paour qui ne luy soit advis que je m'en mocque, je le dy homme de bien, pource que une belle fumelle riche et bien dotee qui n'a gueres servi au Grant Couronne, luy est donnee en mariage de par les gardes du mestier ; je vous prie qu'il soit resveillé que on le face danser ; il est assez abille pour miracles faire ».<sup>53</sup>

Cette longue présentation appelle quelques remarques. Pour Fabri, l'antiphrase sert à éviter d'« offencer les auditeurs », ou d'« estre long », ou à contourner la « difficulté », l'« incredibilité » d'un discours, ou « la honte » qu'il peut provoquer. Cette énumération rend compte de la multiplicité des fonctions d'un même procédé ironique, qui peut parfois avoir une vocation euphémisante. Le procédé de la « louange » repose lui aussi sur des antiphrases, en l'occurrence dans les termes « homme de bien », « joyeux » ou dans l'adjectif « bon » appliqué à « larron », « meurdrier » et « crocheteur ». Telle qu'elle est illustrée par Fabri, l'antiphrase peut reposer que une prétérition (« nous diron de telle chose se taire ou n'en daigner ou vouldoir ou n'en sçavoir parler, et ce nonobstant, brièvement et couvertement, nous le dison »), laquelle fait l'objet d'un développement assez conséquent chez Antoine Fouquelin, qui définit le procédé comme une « espèce de dissimulation », dans laquelle « nous faisons semblant de ne vouloir dire, ce que toutefois nous disons ». L'ironie réside dans la contradiction entre le discours effectivement prononcé et l'intention affichée de ne pas le tenir :

En ces mot -là : « Je ne parlerai, je ne conteraï », il y a une Prétérition et Ironie, car par la négation l'affirmation est signifiée.<sup>54</sup>

Les procédés de la « confession non préjudiciable », de la « répugnance » et de la permission sont liés à la notion de concession<sup>55</sup>, au sens rhétorique du terme : dans le cas de la « confession non préjudiciable » et de la permission, l'orateur tire profit de propos tenus par l'adversaire, comme l'indique l'utilisation de verbes locutoires à la deuxième personne du singulier ou du pluriel (« vous avez conclud », « se tu dis »). Dans le cas de la « répugnance », l'orateur concède un fait (« soit ainsi que il y ait en telles parolles quelque peu de honte ») pour discréditer les propos de son adversaire. Les exemples que Pierre Fabri utilise pour illustrer le procédé de la « repugnance » ressemblent à ceux que citera Antoine Fouquelin quand il parlera de la concession, le subjonctif de « soit (ainsi) » illustrant dans les deux cas cette « approbation de la chose proposée »<sup>56</sup>.

Enfin, la « permission » est à rapprocher de cette forme d'ironie qui consiste, pour Quintilien, à convenir « de quelques faits à charge », figure dans laquelle « ce à quoi nous acquiesçons doit en définitive tourner à notre avantage »<sup>57</sup>. Chez Antoine Fouquelin, la figure de la « permission » est définie de la manière suivante :

Permission est, quand on nous donne congé et puissance de faire quelque chose : comme quand Cicéron dit à Verre : « Mais bien, ôte à tes alliés leurs héritages, donne-les à des escrimeurs, pille le bien d'autrui au nom de la ville, abolis les lois, les testaments, les dernières volontés des morts, les droits des vivants ».

Antoine Fouquelin précise que l'effet de cette figure est effectivement souvent ironique :

Cette figure est souvent exornée d'une ironie, par laquelle le contraire de ce que nous disons, est entendu. Du Bellay au 4. des Eneid. [6, 83] :

Va, je ne veux détourner ton propos :

Suis l'Italie, et par flots et dangers,

<sup>53</sup> Pierre Fabri, *Le grand et vrai art de pleine rhétorique* (1521), Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 189-190.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 363.

<sup>55</sup> Dans *La rhétorique française* (1555), Antoine Fouquelin analyse ainsi la « confession » comme « une espèce de Concession » (A. Fouquelin, *op. cit.*, p. 411).

<sup>56</sup> Voir *ibid.*, p. 411.

<sup>57</sup> Voir *supra* et Quintilien, *op. cit.*, t. 4, livre IX, p. 229.



Cherche l'honneur des règnes étrangers.<sup>58</sup>

Comme Quintilien, Melanchthon ou encore Cyprien Soarez<sup>59</sup>, Peter Schade (dit Mosellanus) étudie l'ironie et l'antiphrase comme des types particuliers d'allégorie dans ses *Tabulae de schematibus & tropi* dont la première édition date de 1516 et qui sont élaborées à partir de travaux de Melanchthon ou d'Érasme. Les différentes espèces verbales d'allégorie sont l'énigme, l'ironie, le sarcasme, le proverbe, l'urbanité (« astysmus »), l'antiphrase et l'adoucissement de l'expression ou « charientismus »<sup>60</sup>.

Le sarcasme est conçu comme un procédé agressif (« hostilis derisio »). L'astysmus, terme que Mosellanus paraphrase par « urbanitas », se présente comme un tour spirituel (« orationis quasi festivitas »). L'un des exemples que l'auteur en donne est tirée des *Bucoliques* de Virgile (3, 91) : « jungat vulpes & mulgeat hircos », littéralement « qu'il attelle des renards et traie des boucs », les deux expressions signifiant « tenter l'impossible »<sup>61</sup>. C'est cette définition et cet exemple – utilisé depuis Donat pour illustrer la figure<sup>62</sup> – que cite aussi Bernardo Giovanni Battista dans son *Thesaurus rhetoricae* paru à Venise en 1599 lorsqu'il s'agit de définir l'astysmus<sup>63</sup>.

Dans ce *Thesaurus*, Bernardo Giovanni Battista cite aussi nombre des analyses que nous évoquons ici, auxquelles il ajoute les remarques que Julius Rufinianus propose dans de *De figuris sententiarum et elocutionis* où plusieurs types d'ironie sont encore identifiées :

Ironiae species sunt sex, Chleusmos, Chariantismo, sive scoma, Astismos, Diasyrmos, Exuthitrismos, Sarcasmos<sup>64</sup>.

Aux procédés précédemment définis, on ajoutera donc le *chleusmos* ou *epicertomesis*<sup>65</sup> ou encore « autocatégorème » chez Georges Molinié, qui « consiste en ce que le locuteur s'accuse d'une faute ou d'un crime dont le grief est justement en cause ». Il s'agit d'un « acte verbal d'auto-accusation [qui] s'insère dans une stratégie dramatique compliquée dont les effets sont, en tout état de cause, qu'à un moment ou un autre du développement du discours, les uns ou les autres, à un niveau ou à un autre, des auditeurs ou des lecteurs, en soient trompés »<sup>66</sup>. Le terme « scoma » est donné comme synonyme de « charientismus »<sup>67</sup>. Le « diasyrmos » est défini comme un éloge ironique, moqueur<sup>68</sup>, qui relève de l'ironie agressive<sup>69</sup> et l'exythenismos est une figure « cum rem aliquam extenuamus & contemptum facimus »<sup>70</sup>. Mais la nébuleuse des procédés linguistiques s'enrichit encore d'une dimension gestuelle, qui participe aussi de l'effet ironique...

#### 4.2. Ironie gestuelle

<sup>58</sup> A. Fouquelin, *op. cit.*, p. 410.

<sup>59</sup> Voir Cipriano Soarez, *De arte rhetorica libri tres, ex Aristotele, Cicerone, at Quintiliano praecipue deprompti*, ex officina A. Escruani, 1569, p. 47 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.

<sup>60</sup> *Tabulae de schematibus & tropis Petrus Mosellani, in rhetorica Philippi Melanchthonis, in Erasmi Roter. Libellum de duplici copia*, Antwerp, apud Martinum Cesarem, 1533, n.p. Sur le « charientismus » (ou carientismos/ carienthismos), voir A.M. Finoli, « Χαριεντισμοζ festiva dictio, Αστεισμοζ urbana dictio », *Rendiconti, classe di lettere e scienze morali e storiche*, vol. 92, II, 1958.

<sup>61</sup> F. Gaffiot, *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934, p. 999 et 1697.

<sup>62</sup> Voir A.M. Finoli, *art. cit.*, p. 575-576.

<sup>63</sup> Bernardo Giovanni Battista, *Thesaurus rhetoricae in quo insunt omnes praeceptiones : quae ad perfectum Oratorem instituendum, ex Antiquis, et recentioribus rhetorum monumentis*, Venise, Haeredes Melchioris Sefsaes, 1599, p. 14.

<sup>64</sup> Bernardo Giovanni Battista, *op. cit.*, p. 72 r<sup>o</sup>.

<sup>65</sup> Les deux termes sont donnés pour synonymes dans le *De figuris sententiarum et elocutionis liber* de Rufinianus (voir A.M. Finoli, *art. cit.*, p. 572).

<sup>66</sup> Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de Poche, 1992, p. 67-68.

<sup>67</sup> Bernardo Giovanni Battista, *op. cit.*, p. 20 v<sup>o</sup>.

<sup>68</sup> « Διασπρμοζ est figura odii, & ire : atque convenit irridenti » (*ibid.*, p. 38 r<sup>o</sup>).

<sup>69</sup> G. Molinié, *op. cit.*, p. 156.

<sup>70</sup> Bernardo Giovanni Battista, *op. cit.*, p. 55 v<sup>o</sup>.

Ainsi, dans son *Institution oratoire*, Quintilien complète-t-il la liste des procédés linguistiques par l'évocation d'« une certaine moquerie dissimulée, mais apparente, que les Grecs appellent μυκτηρισμός [mycterismos] »<sup>71</sup>, c'est-à-dire « un genre de critique qui s'exprime par un mouvement des narines »<sup>72</sup>. Cette importance de la gestuelle, de l'attitude, est régulièrement rappelée dans les traités ultérieurs, comme les *Elementorum rhetorices libri duo* (1532) du dialecticien humaniste Philippe Melanchthon, où il est signalé qu'outre le langage, les gestes ou les passions peuvent participer à l'expression de l'ironie<sup>73</sup>.

Dans la classification de Mosellanus, qui reprend en partie celle de Quintilien<sup>74</sup>, l'ironie est pareillement définie comme un procédé verbal, mais qui tient aussi à la gestuelle ou au ton utilisés<sup>75</sup>. À la liste proposée par Mosellanus et précédemment citée, il faut ainsi ajouter le « mycterismus » également mentionné par Quintilien. Ce geste, qui consiste en un mouvement des narines, est à mettre en relation avec le « contournement de nez » évoqué par Joachim du Bellay dans *L'Olive*, en coordination avec « irrision », latinisme désignant la « moquerie » :

Mais si quelques ungs directement ou indirectement (comme on dict) me vouloient taxer, non point avecques la raison et modestie accoustumée en toutes honnestes controversies de lettres, mais seulement avecques une petite maniere d'irrision et contournement de nez, je les adverty' qu'ilz n'attendent aulcune response de moi<sup>76</sup>.

Là encore, le procédé est présenté comme relevant d'une attitude hostile, déplacée dans un contexte de querelle littéraire et contraire à toute forme de tempérance.

## 5. Ironie hostile et ironie urbaine

Les quelques pages qui précèdent auront confirmé que l'ironie est un procédé particulièrement complexe, une catégorie englobante sous laquelle apparaissent de multiples figures aux sens et aux effets très variés, lesquels sont tributaires du contexte dans lesquels ils sont utilisés. C'est probablement l'*Artis oratoriae praecepta* (1582) de Hanss Jacob Wecker<sup>77</sup> qui est alors le plus clair sur l'ambivalence de la notion. Hanss Jacob Wecker, qui s'inspire entre autres d'Aristote, d'Hermogène, de Cicéron ou de Quintilien, fait de l'effet de l'ironie un élément définitionnel fondamental, et ordonnateur de la *tabula* qu'il propose sur le sujet. Sous l'entrée *ironia* ou *dissimulatio*, il distingue ainsi deux catégories : celle de l'ironie urbaine (« urbana ») et celle de l'ironie hostile (« hostilis »).

C'est l'ironie hostile qui est la plus envahissante dans la *tabula*, et qui regroupe le plus de procédés. Elle est mise en relation avec le *diasyrmos* et inclut les figures de l'*epicertomesis*, du chleuasme, du *mycterismos* ou du sarcasme. Dans la catégorie de l'ironie « urbaine », Wecker cite seulement deux procédés : d'une part, celui de l'*asteismos*, qui ne souhaite que plaire et qui est mis en relation avec les notions d'urbanité et d'enjouement évoquées plus haut ; d'autre part, celui du *charientismus* qui est lié à la notion d'euphémisme<sup>78</sup>.

Dans ses éléments de rhétorique, Philippe Melanchthon est lui aussi sensible au fait qu'il existe une grande variété d'ironies (« magna est autem varietas ironiarum »), tout en considérant que la meilleure d'entre elles est celle du quotidien (« quae melius ex quotidianae vitae consuetudine »)<sup>79</sup>. La remarque est bien sûr à mettre en relation avec le « ton familier » évoqué par Cicéron dans le livre III

<sup>71</sup> Quintilien, *op. cit.*, t. 4, livre VIII, p. 157-159.

<sup>72</sup> *Ibid.*, t. V, note VI, 57-59, p. 300-301.

<sup>73</sup> « varii affectus ac gestus adhibentur ad ironiam » (Melanchthon, *Elementorum rhetorices libri duo* (1532), Paris, apud Simonem Colinaeum, p. 41 r°).

<sup>74</sup> Voir *supra*.

<sup>75</sup> « illusio quae non ex verbis, sed vel pronunciatione vel persona vel rei natura intelligitur » (*Tabulae de schematibus & tropis Petrus Mosellani...*, n. p.).

<sup>76</sup> Joachim du Bellay, *L'Olive*, Genève, Droz, 1974, p. 51.

<sup>77</sup> Hanss Jacob Wecker, *Artis oratoriae praecepta : ex Aristotele, Hermogene, Cicerone, Quintiliano caeterisque probatoribus autoribus collecta ; in tabularum formam redacta, ac methodice digesta* (1582), per E. Episcopium & Nicolai fratris haeredes, Basileae, p.205. La *tabula* est citée par Dilwyn Knox, *op. cit.*, p. 152.

<sup>78</sup> Hanss Jacob Wecker, *op. cit.*, p. 147.

<sup>79</sup> Melanchthon, *Elementorum rhetorices libri duo*, p. 41.

du *De oratore*<sup>80</sup> et avec l'approche du procédé par Jean Sturm, qui le met en relation avec les *asteia*, autrement dit avec l'*urbanitas*.

Des deux types d'ironie, urbaine ou hostile, Jean Sturm ne retient évidemment que le premier, celui qui consiste à plaire à l'interlocuteur par la douceur des relations courtoises, celui qui est lié à l'euphémisation des propos. C'est également le seul type de « moquerie » que Jacques Tahureau considère comme « excusable ». Dans ses *Dialogues*, parus en 1568, il définit trois types de moqueries dont le troisième correspond au procédé de l'ironie urbaine, procédé considéré comme louable :

La troisième & dernière espèce de moquer c'est la feinte & dissimulée d'entre toutes les autres à mon avis la plus excusable, entendu qu'elle se fait aucunesfois de beaucoup de personnes qui ne laissent pas d'estre en d'autres choses d'assez bon esprit.<sup>81</sup>

Dans le *Johannis Sturmii de imitatione oratoria libri tres, cum scholis ejusdem authoris, antea numquam in lucem editi*, paru à Strasbourg en 1574, Jean Sturm lie la douceur à la simplicité en précisant que les mœurs de l'orateur – sur lesquelles il concentre alors son analyse – doivent être simples et douces<sup>82</sup>. Cette simplicité, qui n'a rien de ridicule, exige de l'orateur qu'il ait un esprit « hirsute »<sup>83</sup>, aiguisé<sup>84</sup>. La douceur n'exclut donc pas un certain « piquant »<sup>85</sup>, mais ce piquant doit rester dans le cadre des relations les plus urbaines qui soient. Les figures de l'*asteismos* et du *charientismus* citées par Hanss Jacob Wecker semblent particulièrement adaptées à ce type de douceur<sup>86</sup>.

La mise en parallèle des notions d'ironie et d'*asteai* montre que Jean Sturm se situe ici sur le terrain de la civilité, des relations bienveillantes et amicales, du *sermo* cicéronien. Comme le rappelle Bartolomeo Cavalcanti dans sa *Retorica*, le concept d'urbanità, est lié à la grâce et à l'agrément :

Nasce da una certa gratia & piacevolezza...

Comprese con questa virtù, la quale ho detto potersi chiamare urbanità, una certa gratia & leggiadra<sup>87</sup>.

L'ironie, pensée dans le cadre éthique des mœurs aimables, mise en parallèle avec les procédés de l'agrément, de la grâce, ne saurait être qu'une forme de douceur dans le reproche ou l'esquisse du reproche.

Les manuels de civilité insistent régulièrement sur la nécessité de « la douceur & affabilité » dans la conversation<sup>88</sup>. Cela exclut *a priori* toute forme de moquerie acerbe, mais laisse la place à ce que Giovanni della Casa appelle la « jaserie ou raillerie soulacieuse » par opposition au « brocard piquant »<sup>89</sup>. Pour Laurent Joubert, dont le *Traité du ris* paraît en 1579, il existe plusieurs catégories d'éléments qui provoquent le rire, formulés dans « des figures d'oraison, ou manières de parler communes aus Poètes & Orateurs : comme d'amphibologie, énigme, comparaison, métaphore, fiction, hyperbole, feintise, allegorie, emphase, beau-semblant, dissimulation, & autres que mettent les

---

<sup>80</sup> Voir *supra*.

<sup>81</sup> Jacques Tahureau, *Dialogues*, Paris, Gabriel Buon, 1568, p. 165 v<sup>o</sup>.

<sup>82</sup> « debent mores esse simplices, sed tamen suaves » (Jean Sturm, *De imitatione oratoria libri tres*, Strasbourg, B. Iobinus, 1574, *op. cit.*, livre 1, n.p.).

<sup>83</sup> L'adjectif n'apparaît dans la langue française qu'en 1803.

<sup>84</sup> « Non oportet simplicitatem esse ridiculam, rusticam, sed suavem, non ut hirsutum corpus, ita hirsutum sit ingenium » (Jean Sturm, *De imitatione oratoria libri tres*, livre 1, n.p.).

<sup>85</sup> Ce « piquant », cet « hirsute » peut être mis en relation avec le « trait », la « pointe », tous termes en relation avec la notion d'ingéniosité dans l'expression (voir Florence Vuillemier, « Les conceptismes », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, op. cit.*, p. 520 *sqq.*).

<sup>86</sup> « le due figure [...] definiscono una specie di ironia che [...] può esser pungente e mordace e persino severa nel contenuto [...], ma è temperata e addolcita nell'espressione » (A.M. Finoli, art. cit., p. 579).

<sup>87</sup> Bartolomeo Cavalcanti, *La retorica di Bartolomeo Cavalcanti : divisa in sette libri dove si contiene tutto quello che appartiene all'arte oratoria*, Venise, Giolito de Ferrari, 1559, p. 315.

<sup>88</sup> Voir notamment Stefano Guazzo, *La civile conversation*, Modène, Panini, 1993, p. 175 et 178.

<sup>89</sup> Voir Giovanni della Casa, *Trattato de costumi, opera di M. Giovanni della casa, fatto nuovamente Italiano et Franceze a commune utilita di quelli che si diletano dell'una & l'altra lingua & delle buone creanze*, in Lione, appresso Alexandro de Marsilii, 1573, p. 45-47.

Rhetoriciens »<sup>90</sup>. Dans le cadre de la *suavitas*, l'ironie (dissimulation) peut déclencher le rire, mais un rire qui ne heurte personne, un rire urbain, qui tisse une complicité intellectuelle et spirituelle. L'ironie urbaine est ainsi recommandée à plusieurs reprises dans *Le livre du courtisan* de Castiglione, traduit par Gabriel Chappuis en 1580 :

C'est aussi une élégante manière de raillerie que celle qui consiste en une certaine dissimulation, quand on dit une chose d'une manière et que tacitement l'on en entend une autre.

La sorte de facétie qui tient de l'ironie semble très convenable aux grands personnages, parce qu'elle est grave et pleine de sel, et qu'on peut en user dans les choses joyeuses et aussi dans les choses sérieuses<sup>91</sup>.

\*\*\*\*\*

L'intérêt que Jean Sturm attache à la douceur est à replacer dans le cadre d'une pédagogie de la stimulation, qui doit pousser les apprentis-auteurs à rivaliser avec les Anciens. Cette émulation passe en effet par la connaissance et la maîtrise des particularités stylistiques que ces auteurs utilisent ponctuellement ou durablement : pour parler « doux », il faut ainsi maîtriser les principes de la « suaviloquence » telle qu'elle est décrite par les auteurs de l'Antiquité. Cet intérêt pour le doux est aussi à mettre en relation avec l'idée de *delectatio* très présente dans son programme, pour ses vertus apaisantes ou pour son efficacité pragmatique. Enfin, elle s'explique aussi par le fait que le jeune public de Sturm appartient à l'élite patricienne ou aristocratique pour laquelle l'exercice d'une parole urbaine, telle qu'elle est décrite par Balthazar Castiglione et d'autres auteurs de traité de civilité, est de toute première importance<sup>92</sup>.

Véronique Montagne  
Université Nice Sophia Antipolis  
CNRS/ ILF UMR 7320 « Bases, corpus, langage »

---

<sup>90</sup> Laurent Joubert, *Traité du ris*, Paris, N. Chesneau, 1579, p. 30-31.

<sup>91</sup> Castiglione, *Le livre du courtisan*, traduction de Gabriel Chappuis (1580) présentée par Alain Pons, Paris, G. Lebovici, 1987, livre II, LXII, p.194 et LXXIII, p. 195.

<sup>92</sup> Voir Olivier Millet, « La poétique de Jean Sturm d'après son commentaire sur l'art poétique d'Horace », *Johannes Sturm (1507-1589), Rhetor, Pädagoge und Diplomat*, éd. Matthieu Arnold, Tübingen, Mohr Siebeck, 2009, p. 147-159.